

Le Département du Gers

AGRICULTURE

Lancement du site cestfaitdanslegers.fr pour consommer local

Publié le 26 novembre 2020

Nouvelle plateforme web "cestfaitdanslegers.fr"

Agir pour faire le lien entre « bien produire » et « bien manger »

Pas un jour sans que les citoyens expriment leur souhait d'une alimentation durable et locale.

Les résultats de la « Grande Enquête » menée l'été dernier auprès des gersoises et de gersois et les débats de la « journée de Lagraulet » n'ont fait que nous conforter dans l'idée que cette question devenait prioritaire.

La crise sanitaire n'a fait que renforcer cette demande à laquelle le **Projet Alimentaire Territorial (PAT) doit apporter des réponses concrètes.**

Instruit par ses actions exemplaires au sein de ses collègues, le Conseil Départemental conduit une démarche de Projet Alimentaire Territorial pour la relocalisation d'une alimentation de qualité avec deux volets essentiels :

- **Agir pour faire le lien entre « bien produire » et « bien manger »**
- **Proposer un espace de coordination pour les différentes démarches alimentaires gersoises**

La crise sanitaire de la COVID 19 remet en cause nombre de nos habitudes et nous impose de nous adapter aux contraintes qu'elle engendre.

L'essor de nouveaux modes de consommation illustre cette nécessaire évolution : AMAP, drive fermier, click and collect, vente à la ferme, les gersoises et les gersois plébiscitent les circuits courts et les productions locales.

Avec le Projet Alimentaire Territorial porté par le Département depuis 2019, nous allons accompagner cette demande de rapprochement consommateurs - producteurs, en apportant un soutien administratif, logistique et de communication à celles et ceux qui bougent et font l'image de marque du Gers et de son agriculture :

- Améliorer l'approvisionnement local en restauration collective, avec une meilleure visibilité entre les acheteurs et les producteurs ;
- Mettre à disposition des outils logistiques pour faciliter la circulation dans de bonnes conditions des produits ;
- Favoriser l'accès aux produits locaux pour tous, avec une plus grande accessibilité des produits locaux de qualité pour les citoyens les plus modestes ;
- Accompagner la vente directe et les pratiques agricoles qui répondent aux attentes des consommateurs ;
- Faire émerger des démarches au sein des collectivités, en favorisant l'émergence de PAT territoriaux partout dans le Gers ;



Philippe Martin, Président du Département du Gers, avec Louise Azam (à gauche) et Anne Perrot (à droite) du service Agriculture et Transition Ecologique lors de la présentation du site cestfaitdanslegers.fr

Présentation de la plateforme numérique cestfaitdanslegers.fr

Une nouvelle façon de consommer local

<https://cit2e.gers.fr/informations-transversales/actualites/lancement-du-site-cestfaitdanslegersfr-consommez-local-25482?>

Le site cestfaitdanslegers.fr propose notamment **une carte interactive les différents points de vente existants dans le Gers** (AMAP, marché de plein vent, distributeurs automatiques, points de vente directe, drives) de 200 producteurs gersois.

Cette carte se veut complémentaire de la plateforme [Tous Occitariens de la Région Occitanie](#).

Un soutien personnalisé pour créer son Drive

Vous retrouvez également sur le site "C'est fait dans le Gers" un onglet « [Développer un drive dans le Gers](#) » dans lequel les **groupements de producteurs** peuvent accéder aux informations **pour développer leur drive**.

La démarche est simple : entrez les coordonnées de votre groupe de producteurs (déjà établi), le lieu du drive envisagé et la description de votre projet en quelques lignes.

Le service Agriculture et Transition Ecologique du Département, animé par Anne Perrot et Louise Azam, se charge de vous répondre et de vous apporter un soutien personnalisé (plateforme en ligne, matériel, choix du lieu adapté,...).



[Accéder à la plateforme "C'est fait dans le Gers"](#)

La première plateforme de Drive Producteurs bientôt accessible

En collaboration avec le premier drive de producteurs gersois qui a vu le jour lors du confinement d'été et mars 2020, le Département du Gers a réalisé la première plateforme de Drive Producteurs.



La première plateforme de Drive Producteurs sera accessible à tous début décembre.

Des vidéos pour présenter le travail des producteurs gersois

Ces vidéos, que le Département du Gers réalisera pour tous les producteurs qui en feront la demande constitueront un nouveau support de communication qui sera mis à leur disposition.

C'est une grande fierté pour le Conseil Départemental de vous proposer le fruit d'un travail collaboratif avec plus de 200 producteurs gersois, validé par le Conseil Départemental d'Analyse et de Vigilance COVID.



Tous les producteurs gersois sont invités à rejoindre ce dispositif en s'inscrivant sur : <https://cestfaitdanslegers.fr/espace-pro/je-minscris-sur-la-carte>

Un site **gers.fr**
LE DÉPARTEMENT



Cité des Transitions Énergétique et Écologique

Département du Gers
81, route de Pessan
32022 Auch cedex 9
05.62.67.31.07